

2023-1679  
2023-08-03

**B  
I  
O  
B  
A  
N  
™  
O  
P  
1  
0  
0  
E  
A**

**ntimicrobien**

Pour supprimer les champignons et les bactéries, y compris les pseudomonades, dans les applications industrielles, et pour la conservation post-récolte des poires

COMMERCIAL

ATTENTION

{Poison Logo}  
POISON

**GARANTIE** : O-phénylphénol... .. 99,5 %

N° D'HOMOLOGATION 27893  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

LANXESS Corporation  
111 RIDC Park West Drive  
Pittsburgh, PA 15275-1112  
1-800-LANXESS

©2023 LANXESS. [**BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien**], LANXESS and the LANXESS Logo are trademarks of LANXESS Deutschland GmbH or its affiliates. All trademarks are registered in many countries in the world.

**NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE**

**URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT:**

CANUTEC (Canada): 1-613-996-6666  
CHEMTREC: 1-800-424-9300 (USA) ; 1-703-527-3887 (International)

**TOUTES AUTRES URGENCES:**

LANXESS: 1-800-410-3063 (USA) ; 1-866-673-6350 (Canada)

CONTENU NET : 25 kg/55,12 lb

**GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS**

**MISES EN GARDE**

**CORROSIF. CAUSE DES LÉSIONS IRRÉVERSIBLES AUX YEUX. BRÛLE  
LA**

**PEAU. NOCIF SI INGÉRÉ.**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des lunettes de sécurité

2023-1679  
2023-08-03

ou un écran facial, une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler le produit. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire et fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver au savon et à l'eau chaude avant de les porter à nouveau. Ne pas porter de chaussures contaminées. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas contaminer les eaux d'irrigation, les lacs, les ruisseaux et les étangs par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Peu importe l'ampleur de l'exposition, laver immédiatement la partie atteinte à fond avec un savon non abrasif et de grandes quantités d'eau pendant 30 minutes, tout en retirant les vêtements contaminés. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Le lavage d'estomac peut s'avérer contre-indiqué en raison de lésions probables aux muqueuses.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit est toxique pour les poissons. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.

**NOTE :** NE PAS EXPÉDIER NI ENTREPOSER AVEC LA NOURRITURE POUR LES HUMAINS OU LES ANIMAUX, LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES OU LES VÊTEMENTS

**ENTREPOSAGE :** Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux par l'entreposage ou l'élimination des déchets. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas en usage. Garder dans le contenant original au cours de l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré à l'écart des semences, des aliments pour animaux, des fertilisants ou d'autres pesticides. Tenir à l'écart du feu ou de flammes nues ou d'autres sources de chaleur.

### **ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

### **MODE D'EMPLOI**

**Application :** Produits agricoles

**But :** Pour la conservation post-récolte des poires

**Concentration Suggérée de BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien:** 0.1-0.3 % en poids en solution aqueuse. 0.5-2.0 % en poids en émulsions aqueuses de paraffine

**Mode d'application :** Pour les solutions aqueuses, convertir le microbicide BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien.

en sel de sodium avec de la soude caustique et diluer la solution à la force voulue. Pour les émulsions aqueuses de paraffine, dissoudre le BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien dans de la cire de solvant.

**Application :** Céramiques

**But :** Pour éviter la décomposition des glaçures céramiques et du lait de kaolin

**Concentration Suggérée de BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien:** 0.05-0.1 % en poids de la formulation de glaçure ou de lait de kaolin

**Mode d'application :** Ajouter aux ingrédients de la formulation à mesure qu'ils sont chargés dans le broyeur à boulets.

**Application :** Joints

**But :** Pour la conservation des joints en feutre

**Concentration Suggérée de BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien:** 1 % en poids de solvant organique

**Mode d'application :** Imbiber le feutre de solution BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien dans un solvant volatil, comme de l'alcool ou du solvant Stoddard.

**Application :** Cuir

**But :** Pour fournir une résistance antifongique temporaire aux doublures de souliers, aux galons de chapellerie, aux gants, etc

**Concentration Suggérée de BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien:** 1.5 % en poids de cuir **Mode d'application :** Mélanger à une formulation de lubrifiant pétrolier ou d'huile végétale

**Application :** Fluides pour le travail des métaux

**But :** Pour éviter la décomposition des fluides préparés à partir de concentrés d'huile émulsifiables dans l'eau

**Concentration Suggérée de BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien:** 0.1-0.15 % en poids de concentré dilué

**Mode d'application :** Ajouter au concentré d'huile émulsifiable dans l'eau au cours du processus de formulation.

**Application :** Pâtes à polir<sup>1</sup>

**But :** Pour la conservation des pâtes à polir et des pâtes à poncer pour automobiles

**Concentration Suggérée de BIOBAN™ OP 100 E Antimicrobien:** 0.25 % en poids de pâte à polir; 0.25-0.50 % en poids de pâte à poncer

**Mode d'application :** Ajouter à la pâte ou au composé au cours du processus de formulation.

<sup>1</sup>Les produits contenant ce produit chimique ne doivent pas être utilisés dans les produits d'emballage d'aliments ni dans les endroits où la nourriture est transformée, manipulée ou entreposée